

Courrier au président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique

Mission de médiation : Philippe Grosvalet réclame des précisions sur l'attribution d'un marché à la société Carbone 4

Philippe Grosvalet, président du Syndicat mixte aéroportuaire, interpelle Jean-Louis Nadal, président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, pour savoir comment la mission de médiation a confié une expertise à une entreprise engagée contre le transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes :

« Dans le cadre de la médiation voulue par le Président de la République sur le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique sur le site de Notre Dame des Landes, des expertises ont été demandées par les médiateurs, dont l'une porte sur la réalisation d'un bilan carbone. Cette expertise a été confiée à la société Carbone 4.

Sans remettre en cause la compétence technique de ce cabinet, la presse a révélé que ses deux dirigeants, associés fondateurs, sont aussi membres de la Fondation pour la Nature et l'Homme créée par le ministre de la transition écologique et solidaire et que l'un d'entre eux s'est vu remettre la Légion d'honneur par le même ministre. Ces deux experts se sont publiquement exprimés par le passé contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ces positions s'inscrivent d'ailleurs en cohérence avec l'action de la Fondation pour la Nature et l'Homme, dont Nicolas Hulot rappelait dans l'éditorial du rapport d'activités 2016 l'engagement contre ce projet.

Etant donné la sensibilité du dossier, un doute peut subsister sur ces relations de proximité et l'attribution de ce marché.

Aussi, je vous serais reconnaissant, conformément à l'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique de bien vouloir étudier les conditions d'attribution de ce marché, de son montant ainsi que du respect des procédures du code des marchés publics et ainsi me confirmer qu'aucun élément concernant un éventuel conflit d'intérêts n'a été relevé.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma respectueuse considération. »

Philippe GROSVALET,
président du Syndicat mixte aéroportuaire